Trente-deuxième Année. — N° 355 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1887

# JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
*Directeur : ALFRED REBOUX*
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 20 DÉCEMBRE 1887

## LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
### et les classes moyennes

Le commerce, le petit commerce surtout, redoute l'établissement des sociétés coopératives pour la consommation. Ces sociétés opèrent un vrai déplacement des transactions, et le jour où la consommation sera monopolisée dans les coopératives, c'en sera fait, dit-on, des producteurs et des vendeurs en détail.

Or, il est dangereux de supprimer, dans la hiérarchie économique, une classe moyenne, qui constitue la transition entre le capital et le travail, d'enlever de l'échelle sociale un degré qui relie les classes élevées aux classes laborieuses.

Au lieu de combler les séparations existantes, on les creuse plus profondément, et l'on finira par n'avoir plus que deux castes : les riches et les ouvriers.

Tel est le raisonnement que tiennent aujourd'hui certains économistes. Et ils concluent d'une façon absolue, qu'il faut enrayer plutôt que favoriser l'établissement des coopératives.

∴

La première question à résoudre en cette matière est celle-ci: Est-il possible ne s'opposer au courant coopératif ?

Pour parler franchement, je crois que non ; et voici pourquoi :

Si vous allez au fond des choses, aucun principe de droit ni de justice ne prohibe la coopérative. Je suis libre de m'entendre, avec qui je veux, pour me procurer, au meilleur marché, ce que je paie de mon argent : et je ne lèse le droit de personne, en faisant usage du mien.

D'autre part, un raisonnement vulgaire et une expérience décisive ont fait pénétrer dans l'esprit des masses et acquis à l'opinion publique la conclusion suivante : la coopérative est un moyen de réaliser un bénéfice pécuniaire que, dans l'ordre actuel des transactions, l'on ne peut obtenir.

Tous comprennent que la marchandise consommée coûtera moins si on l'achète à la première source, si l'on soustrait du prix auquel elle revient les gains successifs que font, sur cette marchandise, les intermédiaires par lesquels le commerce actuel la fait passer avant qu'elle n'arrive au consommateur.

Or, quand un bénéfice légitime et, par ce temps de crise, particulièrement précieux, est possible ; quand le moyen de le réaliser est connu, expérimenté, mis à la portée des masses qui y sont intéressées ; quand pour se procurer cet avantage pécuniaire, il suffit à ces masses de le vouloir et de s'associer, aucune puissance n'empêchera que ce bénéfice ne soit prôné dans l'opinion et réalisé dans les faits.

C'est pourquoi, la consommation, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, s'organisera de plus en plus, sur le pied de la coopération.

∴

Est-il vrai maintenant que la coopération entraînera les conséquences alarmistes énoncées plus haut ? Et d'abord, est-ce certain qu'elle va amener un état de perturbation funeste à l'organisation sociale ?

Je ne le pense pas.

La coopération est juste et légitime. Dès lors, l'état social ne peut être compromis, par le fait, qu'une partie de l'organisation économique repose sur une base identique.

Une brusque transition provoquerait quelque secousse, c'est vrai ; mais, finalement, il ne peut y avoir là une cause de désordre ou de perturbation.

∴

Au moins accorderez-vous que la coopération supprimera les classes moyennes ?

Entendons-nous bien.

Quand on agite cet épouvantail de la suppression des classes moyennes, on part d'une supposition fausse et contredite par les faits.

L'on s'imagine que du jour au lendemain, toute la consommation passe de l'organisation commerciale actuelle à l'organisation coopérative.

Sans doute, s'il en était ainsi l'on aurait crise économique, crise sociale, et rejet de toute une classe aisée au dernier rang de la hiérarchie.

Mais c'est là une hypothèse absolument fausse, qui ne se vérifie ni ne se vérifiera jamais.

Les transformations sociales ne s'opèrent jamais d'un coup ; elles se font par un travail lent quoique intense; elles s'accomplissent sur un point, puis sur un autre, jamais sur tous à la fois ; elles commencent, avec un fonctionnement défectueux à l'origine et auquel l'expérience et le développement des idées apporte des améliorations successives. Jamais elles ne naissent parfaites de toutes pièces. En un mot, une situation économique n'est remplacée par une autre que par une progression continue et au bout d'un temps considérable.

∴

La coopérative ne provoquera donc pas une perturbation soudaine et universelle dans les classes moyennes; mais à mesure qu'elle s'étendra, un petit nombre de vendeurs et de producteurs en détail seront forcés de se créer de nouvelles ressources ou bien de vendre et de produire, dans des conditions qui permettront de soutenir la concurrence avec les coopératives.

Par conséquent, il y aura, non point une suppression subite des classes moyennes comme on va le répétant, mais un lent déplacement, sur le même degré social, d'une certaine classe moyenne.

∴

N'est-ce pas ce qui arrive toutes les fois qu'un progrès vient modifier les conditions d'une certaine catégorie de producteurs et de vendeurs ?

L'histoire de l'évolution économique en fournit cent exemples. En voici quelques-uns :

Quand la stéarine a voulu la lumière, quand le pétrole s'est répandu dans le monde et que le gaz y a fait explosion, tous ceux qui vivaient de la production de la raffinerie, du commerce des huiles combustibles, des industries et des métiers qui se rattachaient au système d'éclairage, ont été peu à peu obligés à trouver de nouveaux moyens d'existence.

De même, quand les postes et télégraphes ont supprimé les messageries, quand les chemins de fer ont remplacé les autres moyens de transport, une énorme quantité de gens, appartenant à toutes les classes de la société ont vu peu à peu, leurs ressources coupées.

Y a-t-il eu crise économique, crise sociale ? Pas le moins du monde.

Pourquoi ? parce que les transformations se font peu à peu, de manière à permettre à ceux qu'une nouvelle organisation économique déplace successivement, de retrouver un nouveau placement au niveau social où ils étaient.

J'estime qu'il en sera ainsi dans la situation créée par le développement des coopératives.

∴

Mais quelles seront les ressources possibles pour les déplacés ?

J'avoue que je ne le sais pas.

Aurait-on pu prévoir celles que la création des chemins de fer et des autres progrès économiques ont nécessitées ?

J'estime qu'il n'y a pas un seul économiste qui saurait ainsi prophétiser. Une modification notable dans l'ordre économique touche à tant de choses, provoque des conséquences si imprévues, amène des pertes et des compensations si inattendues, que personne ne saurait en fixer, à l'avance, la portée exacte.

Mais je dis que la transformation coopérative se fera en dépit des obstacles, je dis qu'elle se réalisera peu à peu et non brusquement ; il est juste d'ajouter que les conséquences de cette transformation ne seront pas pires que celles qui ont été amenées, par tous les progrès similaires dans l'ordre économique.

∴

Au surplus, voyez l'exemple de l'Angleterre.

Aujourd'hui, presque toute la consommation s'y traite coopérativement. Et cependant, il n'y a eu *de ce chef* ni crise économique ni suppression des classes intermédiaires. L'Angleterre a même trouvé dans la coopération de diminuer l'âpreté d'une crise qui découle d'autres causes.

∴

Est-ce que le commerce menacé par les coopératives ne pourrait pas trouver, dans la coopération même, de quoi parer aux inconvénients qu'il redoute ?

Peut-être bien.

Que le petit commerce surtout se ligue de manière à procurer aux consommateurs les avantages qu'ils demandent à la coopération, et la question sera résolue.

Cette ligue est-elle possible ?

Je le crois et je pense qu'elle deviendra nécessaire pour tenir bon dans la situation créée par les coopératives.

Le commerce lui-même semble vouloir entrer dans cette voie.

Je relève aux annexes du *Moniteur belge* du 17 novembre les statuts d'une société coopérative de commerçants, sous le nom de syndicat commercial de Namur, administrateur-gérant, M. J.-B. Cabeau

Le but de cette association est de faire de grands achats collectifs, de se mettre par là au niveau du grand commerce et de pouvoir traiter les affaires aussi avantageusement que les coopératives de consommation.

Ce fait me semble avoir une grande portée sociale, et c'est pourquoi je le signale.

Il ouvre de nouveaux horizons, que les intéressés et les économistes feront bien d'explorer.

## LES OPPORTUNISTES
### ET LES PRINCIPES CONSERVATEURS

On écrit de Paris à un grand journal étranger :

« Les opportunistes ont gardé, des élections de 1885, un souvenir, qui les empêchera de retomber dans les mêmes fautes. Pendant toute une législature, de 1881 à 1885, ils avaient fait au radicalisme les concessions les plus larges : la campagne de *Kulturkampf*, ce n'est aujourd'hui un mystère pour personne, avait eu pour but de désarmer les radicaux : c'était l'os à ronger que M. Gambetta jetait aux vainqueurs du 16 mai. On sentait, dans le camp des modérés, que l'on s'aliénait les conservateurs, mais on croyait s'assurer la reconnaissance des radicaux. Il n'en a rien été : partout, à la liste opportuniste, on a opposé une liste radicale, et les modérés, pris entre deux feux, ont perdu les 100 sièges que les monarchistes ont gagnés.

» La prochaine campagne électorale sera menée, dans de tout autres conditions, et les opportunistes semblent décidés à se placer sur le terrain de la défense sociale et à faire, dans leurs programmes, une part aux intérêts conservateurs.

» M. Tirard représente pour eux, le maximum des concessions qu'ils puissent faire, et ils combattraient tout ministère, dans lequel, l'élément radical, aurait une plus grande part d'influence.

» On sait cela à l'Extrême-Gauche, et on y regardera à deux fois avant de faire passer la mauvaise humeur des paroles aux actes. »

Nous ignorons si M. Ferry et ses amis de Paris et des départements, sont à ce point « assagis ». Mais ils feraient preuve d'une singulière perspicacité, s'ils voulaient bien se rendre compte, dès maintenant, de cette vérité : S'ils ne veulent pas livrer, complètement la France au radicalisme révolutionnaire, il faut qu'ils fassent avant les élections prochaines des concessions *libérales* aux conservateurs et aux catholiques.

Ceux-ci, même ceux qui les ont le plus ardemment combattus jadis, leur montreront alors les sacrifices qu'ils savent faire au patriotisme et au devoir civique. A. R.

## LE NOUVEAU CABINET

La longueur et la gravité de la crise, que vient de traverser la France est bien faite pour inspirer le calme et la réflexion aux partis. Celui qui rouvrirait l'ère des difficultés, sans motif sérieux, prendrait, vis-à-vis du pays, une lourde responsabilité.

On ne saurait, dans l'état actuel des partis, prédire la durée du nouveau Cabinet : mais, comme tout ministère modéré, il ne sera renversé que le jour où il aura mis la droite contre lui. Qu'il s'en tienne à son programme, qu'il travaille à l'*apaisement des esprits* à l'intérieur, comme il s'y engage dans sa déclaration, et il n'aura pas les conservateurs contre lui.

Personne ne lui demande de sacrifier « le respect de la constitution républicaine » : on lui reconnaît même le devoir d'appliquer des lois que nous trouvons mauvaises, dont nous poursuivons l'abrogation par les voies constitutionnelles, mais qui n'en sont pas moins la loi du pays tant qu'elles ne sont pas abrogées : mais que l'exemple du passé soit pour lui la leçon de l'avenir; qu'il ne fasse pas de zèle anti-religieux. Il doit savoir que les radicaux ne lui en tiendraient pas compte : il sait déjà que les conservateurs ne le lui pardonneraient pas.

On peut ajouter que plusieurs des noms qui figurent dans la combinaison Tirard paraissent, sous ce rapport, offrir des garanties.

## QUELQUES DISCOURS

Certes, on ne reprochera pas à M. Tirard d'abuser de la rhétorique. Le président du conseil parle, sans prétentions à l'éloquence, et le discours familier qu'il a prononcé hier, à la chambre syndicale des industries du bâtiment, peut passer pour un modèle de simplicité. On ne serait même pas fâché d'y trouver un peu de pure logique. « Le gouvernement est prêt à exécuter de grands travaux, mais il n'a pas d'argent, » a dit M. Tirard. Donc le gouvernement n'est pas prêt, ajouterons-nous avec Aristote ou Descartes. Le président du conseil attribue « l'ébranlement » de nos finances aux sacrifices que le pays a dû faire, précipitamment, pour sortir de « l'état arriéré » où les régimes précédents l'avaient laissé.

Cet argument est sans valeur : c'est l'incapacité de nos gouvernants à tous les degrés qui est cause du désordre financier. La preuve, c'est que dans « l'état arriéré » que M. Tirard signale le mouvement de nos échanges était de 10 milliards 700 millions par an, tandis qu'il est descendu à 8 milliards 500 millions depuis que les coreligionnaires de l'honorable ministre des finances sont au pouvoir, et qu'ils ont livré le budget du pays à la meute des électeurs affamés.

A l'Ecole des Beaux-Arts et à l'occasion de la distribution annuelle des récompenses, le ministre de l'instruction publique, des beaux arts et des cultes, qui, comme chacun sait, jouit d'une réputation méritée dans le barreau de Marmande (Lot-et-Garonne) a fait la harangue règlementaire, sans sortir des lieux communs d'usage. Mais celui qui est sorti des banalités c'est, dans une parlotte démocratique tenue à la salle Rivoli, M. Basly, — le député de la Seine, — lequel n'a pas hésité à dire élégamment, en parlant de l'élection du nouveau président de la République que « la France avait changé son cheval contre un aveugle ». Pour les uns comme pour les autres, pour le président du conseil, pour le ministre de l'instruction publique comme pour le cantinier d'Anzin, la morale de la journée, c'est l'aphorisme : Chacun son métier ; — en latin : *Ne sutor ultrà crepitam.*

## LE TRAVAIL MANUEL
### et le travail intellectuel

La bourrasque de la semaine dernière m'a procuré la visite du vitrier. C'est un apprenti à mine ouverte, intelligent de regard, très causant.

Tandis qu'il replaçait une vitre à ma croisée, je continuais à tourmenter le bec de ma plume, pour achever un chapitre d'histoire.

Obligé de tourner la page comme il appliquait la dernière couche de mastic, je l'interpellai d'un ton amical, et causai *métier*. Le vitrier répondit à mes questions, sans interrompre son ouvrage, et, sur le point de partir, il m'exprima toute sa façon de penser dans cette exclamation : « Quelle belle profession que celle d'écrivain ! »

— « Vous pensez ? » m'écriai-je ; et je me mis à argumenter un quart d'heure durant.

Emportai-je conviction ? Je l'ignore. Mais en quittant, le jeune homme me parut reprendre plus allègrement sa vitrerie; même je l'entendis, au palier, fredonnant le vieil air : *Encore un carreau cassé !...*

Resté seul, je me refis à moi-même la discussion; et, à la balance de mon esprit, je pesai les avantages ou les désavantages du travail intellectuel sur le travail corporel.

Or, voici quelques-unes de mes réflexions à cet endroit.

C'est à vous que je les adresse, brave ouvrier, lecteur du journal :

Vous, travailleur, vous regardez d'un œil d'envie la condition des écrivains.

Y a-t-il donc de quoi ?

Point je ne le pense.

Cependant, comparons les positions par quelques côtés.

Combien d'années, dites-moi, emploie-t-on à apprendre un métier manuel ?

Deux ans, trois ans, cinq ans au plus.

Assurément, ce terme n'est pas si éloigné qu'il ne puisse stimuler les plus minces courages. Puis, dans le trajet, vous n'avez ni déboire, ni mécompte à redouter.

Pour l'homme de lettres au contraire, et en général, pour quiconque embrasse une carrière libérale, l'apprentissage est long, difficile, ennuyeux.

Mille tracas, mille soucis l'accompagnent.

L'ouvrier passera maître dans son art et deviendra parfois chef d'atelier, pendant que l'avocat et le philosophe mettront dix ans encore à conquérir un titre.

L'apprenti produit, dès le début, et voit ses premiers essais récompensés, rémunérés ; l'étudiant, lui, débourse toujours ; il s'avance péniblement, à pas marqués, vers les épreuves périodiques de l'examen, craignant qu'un échec ne vienne malencontreusement l'attarder d'une année.

Et le cycle des études parcouru, qu'est-il, je vous le demande ?

Hélas ! son horizon s'entr'ouvre à peine...

Mais supposons toutes les préparations achevées et voyons le docteur ès-lettres, courbé sur son pupitre, maniant la plume, édifiant un livre.

Rien d'ingrat, comme la composition !

Croyez-moi, mieux vaudrait pour l'auteur la profession d'ouvrier, si rude soit-elle. Cordonnier, maçon, menuisier, laineur, terrassier ont la vie plus aisée et la besogne plus légère.

Impossible de trouver métier moins enviable, métier plus aride, métier aussi peu lucratif que celui d'écrivain.

Oui, *métier peu enviable !* De tout côté, les désagréments affluent au cabinet de travail de l'écrivain : c'est le public qui refuse ses faveurs à son récent ouvrage — un chef-d'œuvre ! — c'est la critique qui le déchire ; ce sont les adversaires qui prennent ses opinions à partie; c'est le libraire qui murmure et se plaint ; et que sais-je encore !

*Métier aride !* Où trouver aujourd'hui des pensers neufs, des thèmes qui plaisent, des sujets sérieux qui ne condamnent à de longues et patientes recherches ?

Si votre marteau, votre rabot ou votre navette marchent toujours également bien, il n'en est guère de la plume. Elle suit les dispositions du moment et boude volontiers.

Puis, l'esprit s'irrite et se fatigue plus vite que vos bras. Au jugement d'un savant philosophe, « deux heures d'une étude sérieuse et opiniâtre, » consacrées à la solution d'un problème de ma- » thématiques, causent une fatigue plus grande » que toute une journée appliquée à un travail » corporel. »

Pourquoi dit-on que l'écrivain

Est dans le repos même au travail condamné,

sinon parce que les idées le poursuivent et remplissent ses nuits d'insomnies ; sinon parce que « la surexcitation continuelle du cerveau, au dé- » triment des autres organes, amène chez les per- » sonnes qui se livrent à une étude excessive, des » maladies nerveuses qui les tourmentent cruelle- » ment. »

Vous, du moins, vous reposez mieux quand vous avez peine davantage.

*Métier peu lucratif !* A l'appui de mon assertion je pourrais produire ici de très curieuses statistiques, données pour la seule ville de Paris. Chose étrange ! pas un auteur sur vingt ne vit de sa plume. C'est que la vogue, fille capricieuse du hasard, sourit à très peu d'ouvrages, ou que dix-neuf auteurs sur vingt, vivent de leurs rentes...

Que si vous me jalousez encore, je vous dirai, comme à mon vitrier, ou plutôt comme Boileau à son jardinier :

« Antoine, de nous deux tu crois donc, je le vois
Que le plus occupé dans ce jardin, c'est toi ?
Oh ! que tu changerois d'avis et de langage,
Si, deux jours seulement libre du jardinage,
Tu t'allois engager à polir un écrit.

. . . . . .

Bientôt, de ce travail revenu sec et pâle,
Tu dirois, reprenant ta pelle et ton rateau :
J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,
Que d'aller. . . . . .
P' rendre dans ce jardin la lune avec les dents ! »

ODMAR.

## REVUE DE LA PRESSE

Les complications extérieures sont toujours fort discutées :

« En résumé, dit le *XIXe Siècle*, le conflit austro-russe est provoqué par l'Allemagne, qui désire savoir jusqu'à quel point elle peut compter sur l'Autriche. Mais cette dernière n'est pas prête à entrer en campagne, — cela résulte de renseignements bien connus, — et l'opinion publique dans ce pays s'en soucie médiocrement, autant que le gouvernement qui semble ne vouloir pas sortir de son apathie naturelle, de son effacement voulu.

» En ce qui touche l'Italie, l'Angleterre lui a donné dans la Mer Rouge un os difficile à ronger et cette besogne paraît suffisante pour ses ressources en hommes et en argent.

» En fin de compte, beaucoup de bruit pour rien. L'Allemagne vient de lancer encore un de ces pétards dont elle a le monopole et qui inquiètent tout le monde, sans profit pour personne. »

Pour le *Voltaire :*

« La Russie ne peut laisser écraser la France et réciproquement la France ne peut laisser écraser la Russie. C'est la France qu'on vise en ce moment. »

Le *Radical* est d'avis que :

« L'Europe aurait plus d'avantage à faire vingt fois la guerre qu'à entretenir une paix pareille à celle qu'elle entretient depuis vingt ans. C'est à qui découvrira un procédé nouveau pour s'entretuer. Il semble que tous soient, non en paix, mais en trêve. »

Dans cette situation, on s'occupe plus que jamais de la santé du Kronprinz, lequel a, comme on le sait, les tendances les plus pacifiques. Le *Figaro* dit que le prince est le « meilleur gardien de la paix du Continent. »

« Au milieu de l'émotion universelle, des angoisses familiales et patriotiques, un seul homme demeure calme et stoïque : c'est le malade, j'allais dire c'est le condamné lui-même. Sa femme, anxieuse et consternée, ses enfants, ses serviteurs, aux aguets des moindres symptômes, son peuple en larmes et en prières, les médecins fiévreux et divisés, tout s'agite autour de lui; seul il reste paisible et presque souriant.

» Ballotté de la crainte à l'espérance et de l'espérance à la résignation, il a passé par les péripéties les plus cruelles en les supportant avec une égalité d'humeur et un courage vraiment dignes d'admiration.

» Est-ce une tumeur, est-ce un cancer ? Ce qui est sûr, c'est que le mal, après avoir rongé la partie gauche du larynx, attaque aujourd'hui la partie droite et que l'on peut, dit-on, calculer la date où, dans sa marche fatale, il amènera l'étouffement. N'est-ce pas horrible ? Le patient le sait et il garde le même visage comme le même cœur.

» Faudra-t-il lui ouvrir la gorge par la trachéotomie, ou bien, par une opération plus redoutable encore, lui extirper le larynx ? On discute autour de lui ces vivisections, ces tenaillements, dont la seule idée fait passer le frisson dans les chairs; les chirurgiens anglais et allemands se le disputent, et il assiste impassible aux hésitations, aux querelles, aux pronostics lugubres dont il est l'enjeu.

» Finalement, il a mis tout le monde d'accord, en laissant entendre qu'il veut mourir debout et tout entier. — « Quelle solution certaine me proposez-vous ? a-t-il demandé aux médecins. Si je me soumets aux opérations projetées, me garantissez-vous une guérison complète ? » Et comme aucun d'eux n'osait prendre la responsabilité d'une affirmation pareille et que tous se taisaient, le Prince, après un instant de solennel silence, ajouta simplement : — « Eh bien ! j'attendrai l'appel de Dieu. »

» S'il n'y a pas là de la grandeur, je ne sais où en trouver sur la terre, et plus l'agonisant royal de San Remo appartient à une nation qui a blessé la nôtre, plus c'est un devoir pour nous de lui rendre l'hommage que méritent partout l'héroïsme et la vertu.

. . . . . .

» Si le Prince impérial succombe, la France et l'Europe n'auront pas moins à le regretter que son propre pays. Esprit élevé et libéral, nature droite et judicieuse, il était supérieur à ces passions politiques et à ces haines de race qui envenument les différends au lieu de les apaiser et qui donnent aux guerres de la civilisation le caractère barbare des luttes d'un autre âge. Il était Allemand, sans doute, et fier de la grandeur nouvelle de sa patrie; mais, s'il ne pouvait aimer la France, il n'était pas non plus animé contre elle de cette aversion féroce dont la poursuit l'implacable chancelier ; et, à ce titre, il ne saurait être interdit de suivre avec une

## BOURSE DE PARIS
### du mardi 20 décembre

*Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS*
Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

| Cours précéd. | VALEURS | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt. |
|---|---|---|---|---|
| | **Fonds d'Etat** | | | |
| 81 27 | 3 0/0 | 81 32 | 81 31 | 81 27 |
| 85 20 | 3 0/0 amortissable | 85 25 | 85 25 | 85 27 |
| 107 67 | 4 1/2 1883 | 107 70 | 107 65 | 107 65 |
| 57 7/8 | 3 0/0 Portugais | .. | .. | 57 3/16 |
| 96 75 | Italien 5 0/0 | 96 70 | 96 70 | 96 50 |
| 67 5/8 | Extérieure 4 0/0 | 67 12/16 | .. | 67 5/8 |
| 78 5/8 | Hongrois 4 0/0 | 78 15/16 | .. | 77 7/8 |
| 373 75 | Egypte 6 0/0 | 373 75 | 372 81 | 373 75 |
| 13 92 | Turc 4 0/0 | 13 97 | 13 97 | 13 97 |
| 514 .. | Obligations du Trésor | ... | ... | 514 .. |
| 99 25 | Russe 1870 5 0/0 | ... | ... | 100 .. |
| 527 50 | Bons de liquidation 5 0/0 | ... | ... | 528 50 |
| | **Sociétés de Crédit** | | | |
| 4315 .. | Banque de France | ... | ... | 4300 .. |
| 460 .. | Banque d'Escompte | 460 .. | 460 .. | 458 75 |
| 765 .. | B. Paris et d. Pays-Bas | 761 25 | 760 .. | 763 75 |
| 350 .. | Banque Parisienne | .. | .. | 345 .. |
| 1410 .. | Crédit Foncier | 1410 .. | 1410 .. | 1408 75 |
| .. | Crédit Mobilier | ... | ... | ... .. |
| 576 25 | Crédit Lyonnais | 575 .. | .. .. | 575 .. |
| ... | Société générale | ... | .. .. | 492 50 |
| 435 .. | Banq. J. R. P. Pays-Aut. | ... | ... | 445 |
| 507 50 | Banque Ottomane | 507 50 | ... | 507 50 |
| ... | Créd. Mobilier Espagn. | .. .. | ... | .. .. |
| | **Chem. de f. Franc.** | | | |
| 1525 .. | Nord ... act. | ... | 1532 .. | 1535 .. |
| 1245 .. | Paris-Lyon-Médit. » | ... | 1245 .. | 1245 .. |
| 727 50 | Est ... » | ... | ... | 731 25 |
| 880 .. | Ouest ... » | ... | ... | 881 25 |
| 1308 .. | Orléans ... » | ... | ... | 1310 .. |
| 1175 .. | Midi ... » | ... | ... | 1175 .. |
| | **Sociétés diverses** | | | |
| 2075 .. | Suez | 2085 .. | 2085 .. | 2077 50 |
| 1360 .. | Gaz Parisien | ... | .. .. | 1355 .. |
| 691 50 | Voitures | ... | ... | 693 75 |
| 1160 .. | Omnibus | ... | .. .. | 1155 .. |
| 500 .. | Rio-Tinto | 511 25 | ... | 498 75 |
| 325 .. | Panama | 323 75 | ... | 322 50 |
| | **Obligat. Foncières** | | | |
| 521 .. | Foncières 500 4 0/0 | ... | ... | 520 .. |
| 104 .. | » 10 a 0/0 | ... | ... | 104 .. |
| 590 .. | » 500 1, 3 0/0 | ... | ... | 592 50 |
| 529 .. | » 4 0/0 1863 | ... | ... | 530 .. |
| 484 .. | » commun. 3 0/0 | ... | ... | 481 25 |
| 388 .. | » 1879 3 0/0 | ... | ... | 383 75 |
| 477 .. | » com. 1879 3 0/0 | ... | ... | 477 50 |
| 478 .. | » 1879 3 0/0 | ... | ... | 478 .. |
| | **Obl. de Ch. de f. Fr.** | | | |
| 414 .. | Nord | ... | ... | 412 50 |
| 395 .. | Paris-Lyon-Médit. 3 0/0 | ... | ... | 396 .. |
| 383 .. | Est 3 0/0 | ... | ... | 387 |
| 400 .. | Ouest 3 0/0 | ... | ... | 404 .. |
| 404 .. | Orléans | ... | ... | 405 .. |
| 401 .. | Midi 3 0/0 | ... | ... | 403 .. |
| .. | Nord-Est | ... | ... | .. .. |
| 635 .. | Bône-Guelma | ... | ... | 639 .. |
| | **Chem. de f. Etrang.** | | | |
| 462 50 | Autrichiens | 460 . | 460 . | 461 25 |
| 178 25 | Lombards | 180 . | ... .. | 182 50 |
| 263 25 | Saragosse | ... .. | ... .. | 266 25 |
| | **Obligat. des Villes** | | | |
| 535 50 | Paris 1855-1860 | ... .. | ... .. | 533 .. |
| 523 .. | — 1865 | ... .. | ... .. | 522 25 |
| 414 .. | — 1869 | ... .. | ... .. | 412 75 |
| 399 .. | — 1871 | ... .. | ... .. | 400 .. |
| 518 .. | — 1875 | ... .. | ... .. | 515 .. |
| 516 .. | — 1876 | ... .. | ... .. | 516 .. |
| 386 .. | Marseille | ... .. | ... .. | 388 .. |
| 191 50 | Bordeaux | ... .. | ... .. | 191 .. |
| 95 .. | Lyon | ... .. | ... .. | 95 .. |
| 106 .. | Lille | ... .. | ... .. | 105 50 |
| 47 50 | Roubaix-Tourcoing | ... .. | ... .. | 47 50 |
| | **Obligations div.** | | | |
| 295 .. | Départem. de la Seine | ... .. | ... .. | 295 .. |
| ... .. | Gaz de Paris | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Suez | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Ob. fonc. Russie (4, 5) | ... .. | ... .. | 375 .. |

## BOURSE DE LILLE
### du mardi 20 décembre
(par fil téléphonique spécial)

| VALEURS | COMPT. | COURS PRÉCÉD. |
|---|---|---|
| Lille 1860, remboursable à 100 fr. | 105 75 | 105 75 |
| Lille 1863, remboursable à 100 fr. | ... .. | 109 .. |
| Lille 1868, remboursable à 500 fr. | ... .. | 512 50 |
| Lille 1877, remboursable à 500 fr. | ... .. | 512 75 |
| Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés | ... .. | 412 25 |
| Armentières | ... .. | 474 .. |
| Armentières 1879 | ... .. | 1012 .. |
| Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans | ... .. | 46 50 |
| Tourcoing 1878 | ... .. | 492 50 |
| Amiens, remboursable à 100 fr. | ... .. | 105 .. |
| Département du Nord | 105 75 | 105 .. |
| Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie | ... .. | 686 25 |
| — » act. nouv.) | ... .. | 515 .. |
| C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie) | 500 .. | 500 .. |
| Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc. | ... .. | 150 .. |
| — (act. a.), 250 fr. p. | ... .. | 262 50 |
| Caisse Platel et Cie | ... .. | 350 .. |
| Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie) | ... .. | 550 .. |
| Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés | ... .. | 425 .. |
| Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr. | ... .. | 1000 .. |
| Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p. | ... .. | 511 .. |
| Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p. | ... .. | 1840 .. |
| Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p. | ... .. | 425 .. |
| Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p. | ... .. | 320 .. |
| Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr. | ... .. | 500 .. |
| Dehemipont et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p. | ... .. | 500 .. |
| Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p. | ... .. | 540 .. |
| Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p. | ... .. | 155 .. |
| Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.) | ... .. | 35 .. |
| Caisse comm. de Bethune A. Turbiez et Cie | ... .. | 500 .. |
| Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p. | ... .. | 420 .. |
| Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p. | ... .. | 2065 .. |
| Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p. | ... .. | 500 .. |
| Biache-Saint-Vaast | ... .. | 3125 .. |
| Denain et Anzin | ... .. | 205 .. |
| Obligations Nord | ... .. | 400 .. |
| Fives-Lille, remboursables à 450 fr. | ... .. | 467 .. |
| Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300) | ... .. | 252 50 |
| Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr. | ... .. | 440 .. |

### CHARBONNAGES

| ACTIONS | Cours précédent | Cours complets |
|---|---|---|
| Aniche (Nord) le 12e | .... | 8750 .. |
| Anzin 100e de denier | .... | 2250 .. |
| Blanzy (Saône-et-L.), p. (50.000 act.) | .... | 1320 .. |
| Bruay (Pas-de-Calais) | .... | 9502 50 |
| Bully-Grenay le 6e | 1265 .. | 1260 .. |
| Carvin | .... | 1215 .. |
| Courcelles-les-Lens | .... | 150 .. |
| Courrières | .... | 25350 .. |
| Campagnac | .... | 450 .. |
| Douchy | .... | 1895 .. |
| Douaisienne (act. libérée 500 fr.) | 135 .. | 145 .. |
| Dourges | .... | 6350 .. |
| Escarpelle (Nord) | .... | 3725 .. |
| Epinac | .... | 795 .. |
| Ferfay (Société anonyme) | .... | 750 .. |
| Lens | .... | 20625 .. |
| Lièvres (actions 500 fr. libérées) | .... | 47 75 |
| Liévin | .... | 3300 .. |
| Lys supérieure | .... | .... |
| Meurchin | .... | 2325 .. |
| Marles 30 0/0 part d'ingénieur | .... | 16000 .. |
| Rœux, Ferques, Hardinghen | .... | 100 .. |
| Sincey-le-Rouvray | .... | 10 .. |
| Thivencelles, Fresnes-Midi | .... | 62 50 |
| Vicoigne et Nœux | .... | 15900 . |
| **OBLIGATIONS** | | |
| Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p. | .... | 1290 .. |
| — de Bia-zy (1886, remb. à 500 fr.) t. p. | .... | 320 .. |
| — Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p. | .... | 522 .. |
| — Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p. | 386 25 | 382 50 |
| — Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450 | .... | 500 .. |
| — Rœux 1876, remb. à 500, tout payé | .... | 100 .. |

### COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
*du 20 Décembre 1887*

| Cours précédent | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 81 35 .[. | 3 0/0 nouveau | 81 27 1/2 |
| 81 50 .[. | 3 0/0 ancien | 81 85 .[. |
| 85 20 .[. | 3 0/0 amortissable | 85 40 .[. |
| 107 60 .[. | 4 1/2 0/0 1883 | 107 50 .[. |

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
*(De nos correspondants particuliers par et FIL SPÉCIAL)*

### Un banquet présidé par le général Boulanger

C'était hier le dîner annuel des officiers sortis de l'Ecole de St-Cyr en 1856, et faisant partie, suivant l'expression des Saint-Cyriens, de la promotion de Crimée-Sébastopol. 120 couverts.

Le général Boulanger, qui appartient à cette promotion, a présidé le banquet, qui malgré le grand nombre des convives a conservé tout le temps le caractère d'une réunion de camarades. D'ailleurs pour faire plus sûrement régner entre eux une franche cordialité, les convives étaient tous venus en tenue civile. Au dessert, on a bu à la santé de quelques camarades absents, mais il n'y a pas eu de discours.

### La folie d'Aubertin et les journaux intransigeants

Le *Journal des Débats* dit que la folie d'Aubertin ne justifie pas les journaux intransigeants auxquels il persiste à faire remonter la responsabilité de l'attentat commis contre M. Jules Ferry. Le *Journal des Débats* demande que si on ne rend pas plus sévère la loi de 1881 sur la presse on l'applique au moins dans toute sa rigueur.

### La situation

On télégraphie de Vienne au *Gaulois* :

« Depuis dix jours, vous vous demandez, à Paris, si réellement nous marchons à la guerre. Ce qui est certain, c'est que dans l'opinion des gens les plus autorisés il sortira très probablement de l'incident actuel quelque chose de grave pour la situation de l'Europe, et pour nous en particulier.

» A Berlin on est absolument résolu à faire sortir la Russie de sa réserve dans ses rapports avec l'Allemagne, et en même temps sur la question bulgare. M. de Bismarck poursuit toujours son même système. Il a tout employé pour atteindre son but, même l'intimidation.

» Jusqu'où va cette intimidation, et sous quelle forme continuera-t-elle ? Telle est la question que chacun se pose. En tout cas,